



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 2 juillet 2025
Convocation du : 25 juin 2025
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 24

L'an deux mille vingt cinq, le deux juillet à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Sylvie GUSTIN pouvoir à Jean-Louis MERTEN, Thomas BLACTOT pouvoir à Martine COBBAERT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI pouvoir à Catherine DE PARIS, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Céline LEROUX, Rut LERNER-BERTRAND pouvoir à Martine DUBREU, Valérie PRINGUEZ pouvoir à Laurent DERONNE, Dominique BAILLEUL pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Carole CASIER pouvoir à Bernard HAESEBROECK, Désiré BAILLON pouvoir à Michel PLOUY, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Hugues QUESTE, Mélanie DEZEURE pouvoir à Benjamin TISON-BEERNAERT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Véronique NAEYE

DE25_085

FINANCES
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
FÊTE DES NIEULLES

Autorisation - Approbation

Diverses demandes de subventions exceptionnelles ont été présentées par les associations pour l'année 2025 dans le cadre de l'organisation de la fête des Nieulles.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

Nature Fonction	Nom de l'association	Montant Perçu 2024	Montant Proposé 2025
	Frais participation Nieulles (subventions débloquées sur présentation de factures, ajustées en conséquence, mais plafonnées au montant indiqué)		
65748/01	-Association des Petits Pêcheurs Armentériois	450 €	450 €
	-Emmaüs	294 €	450 €
	-Les Amis de la Country	450 €	450 €
	-Les Amis de l'Aviation	0 €	450 €
	-La Jeune Garde	450 €	450 €
	-Shopping les As	0 €	450 €
	-Les Chrystalizes (Pompon)	0 €	450 €
	-Le Secours Populaire	0 €	450 €
	-Comité de quartier du Bizet	399 €	450 €
	-Comité de quartier Léo Lagrange	450 €	450 €
	-Comité de quartier Ile de Flandre	450 €	450 €
	-Comité de quartier des Prés du Hem	450 €	450 €
	-Comité de quartier Rond-Point/Saint Roch	382 €	450 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les versements ci-dessus, versés dans le cadre de la participation à la fête des Nieulles.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N'ont pas pris part au vote :

Pour le Secours Populaire : Véronique NAEYE,

Pour le Comité de Quartier Ile de Flandre : Martine COBBAERT

Pour le Comité de Quartier Rond Point/Saint Roch : Dominique BAILLEUL

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Véronique NAEYE
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS